

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE  
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le 4 juillet 2017, au 65, route 338, aux Coteaux, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Étaient présents : Mesdames Jocelyne Bishop Ménard et Sylvie Joly, conseillères, messieurs François Deschamps, Martin Chartrand et Michel Marin conseillers, et siégeant sous la présidence de madame Denise Godin-Dostie, mairesse.

Était absent : Monsieur Claude Lepage, conseiller.

**AVIS DE CONVOCATION**

Par la présente, vous êtes invités à assister à une session extraordinaire du Conseil municipal convoquée par madame la mairesse, Denise Godin-Dostie, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, au **65, route 338, mardi, le 4 juillet 2017, à 19h30.**

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour :

1. Introduction;
2. Dépôt des états financiers 2016;
3. Période de questions;
4. Levée de la session extraordinaire du 4 juillet 2017.

**DONNÉ aux Coteaux, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille dix-sept.**

Nathalie Moquin,  
Secrétaire-trésorière adjointe

---

Conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été signifié aux membres du conseil tel que requis par le présent code.

**INTRODUCTION**

Madame Denise Godin-Dostie, mairesse, a ouvert l'assemblée à 19 h 30 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres de conseil pour former quorum.

**17-07-6740**    Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop-Ménard,  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'adopter l'ordre du jour proposé à l'avis de convocation daté du 27 juin 2017.

**....ADOPTÉE**

**17-07-6741**    Dépôt des états financiers 2016

La secrétaire-trésorière adjointe dépose les états financiers de la Municipalité des Coteaux pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Coteaux et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie et de leurs gains et pertes de réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ils sont accompagnés du rapport du secrétaire-trésorier et directeur général et du rapport de l'auditeur indépendant, Monsieur Michel Poirier, C.A. de la firme Poirier et associés inc.

Un rapport financier consolidé est disponible pour représenter de façon globale la participation des organismes suivants :

- Municipalité des Coteaux;
- Régie intermunicipale du canal Soulanges;
- Régie d'assainissement des Coteaux;
- Régie intermunicipale d'incendie du Lac St-François.

**DONNÉES NON CONSOLIDÉES**

La Municipalité des Coteaux a connu une année excédentaire puisqu'elle termine son exercice financier 2016 avec un surplus net de 432 483 \$.

**REVENUS :**

Les revenus totaux de la Municipalité des Coteaux ont atteint 5 057 853 \$ en 2016.

**DÉPENSES :**

Les dépenses de la Municipalité des Coteaux incluant les amortissements totalisent 4 625 370 \$ pour l'année 2016.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE  
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

**SURPLUS CUMULÉ LIBRE :**

Le surplus cumulé au 31 décembre 2016 est de 1 175 062 \$. De ce montant de 1 175 062 \$, des sommes totalisant 662 343 \$ ont été affectées à diverses fins soit :

Amélioration de l'usine de filtration	243 475 \$
Budget 2017	390 275 \$
Conduite d'égout sanitaire DiIorio	28 593 \$

Ce qui laisse donc un surplus libre de 512 719 \$ au 31 décembre 2016.

**FONDS RÉSERVÉS**

La Municipalité des Coteaux dispose de fonds réservés pour un montant total de 100 794 \$. Ce montant est constitué du fonds de roulement libre de 100 000 \$ et d'un solde disponible sur règlements d'emprunt de 794 \$.

**ENDETTEMENT À LONG TERME :**

La dette à long terme de la Municipalité des Coteaux au 31 décembre 2015 s'élevait à un montant de 5 526 548 \$. De nouveaux emprunts totalisant un montant de 372 700 \$ ont été émis. Les remboursements de capital pour l'année 2016 se sont chiffrés à 592 404 \$, ce qui porte le total de la dette à long terme au 31 décembre 2016 à un montant de 5 306 844 \$.

Les remboursements de capital de 592 404 \$ sont répartis comme suit :

➤ À la charge de la municipalité	461 637 \$
➤ À la charge du gouvernement du Québec (usine de filtration, bibliothèque et réseau d'aqueduc)	130 767 \$

**PROFIL FINANCIER (données au 31 décembre 2015)**

La Municipalité des Coteaux s'appuiera sur le profil financier de 2016, disponible sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

La Municipalité des Coteaux se compare avec les 279 autres municipalités du Québec, similaires en population, avec un taux d'endettement de 1.12 % comparativement à un taux de 1.74 %.

Les charges fiscales par logement de 1 573 \$ sont inférieures aux 1 855 \$ pour les autres municipalités comparables.

**APRÈS DISCUSSION, IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,  
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accepter le rapport financier 2016 déposé sans aucune modification.

D'approuver le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016.

.... ADOPTÉE ....

Période de questions

Aucune intervention.

**17-07-6742** Levée de la session extraordinaire du 4 juillet 2017

L'ordre du jour étant épuisé,

**IL EST PROPOSÉ PAR : Martin Chartrand,  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop-Ménard,  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la séance extraordinaire du 4 juillet 2017 soit levée à 20 h 20.

.... ADOPTÉE ....

\_\_\_\_\_  
Denise Godin-Dostie,  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Nathalie Moquin,  
Secrétaire-trésorière adjointe